



**Vous êtes aidant d'une personne en situation de handicap et vous aimeriez :**

- vous reposer ?
- prendre le temps de souffler ?
- voir votre proche vivre une expérience de vacances ?

**Vous êtes une personne aidée et vous aimeriez :**

- avoir la possibilité de partir quelques jours à 2 ou 3 et faire de nouvelles rencontres ?
- sortir de votre quotidien ?
- vous dépayser ?

# Un Séjour Répit Vacances c'est quoi ?

## **Pour l'aidant :**

Une période de répit pour vous pendant que le proche que vous soutenez vit une expérience de vacances ressourçante à 2 ou 3, un moment partagé.

## **Pour l'aidé :**

Un séjour de vacances en gîte adapté dans un cadre apaisant et agréable, en autonomie avec la présence ponctuelle d'auxiliaire de vie et les soignants, selon vos besoins.



## *Bà ?*

Dans un gîte adapté en Drôme ou en Ardèche, situé idéalement à moins d'1h30 de votre domicile. Les hébergements sont sélectionnés via Gîte de France (voir exemples en dernière page).



## *Qui part en séjour ?*

- Vous êtes en situation de handicap : pour les drômois âgés d'au moins 58 ans, pour les ardéchois pas de critère d'âge.
- Vous êtes soutenus par au moins un proche aidant

Ce séjour sera partagé avec 1 ou 2 autres personnes répondant à ces critères. L'aide humaine des vacanciers est mutualisée pendant tout le séjour.



## Quand ?

- Séjour de 5 jours du lundi matin au vendredi après-midi.
- D'avril à octobre 2023/2024 (hors vacances scolaire).



## Comment ?

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) d'APF France handicap Drôme-Ardèche prépare avec les vacanciers et les aidants le séjour en amont. Le service veille également à la mise en place des aides nécessaires dans le quotidien (soins, aides humaines et matériel).

Les vacanciers organisent leurs journées en autonomie avec le soutien possible du service prestataire choisi par le SAVS et selon le nombre d'heures d'aide humaine disponibles.

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou toute autre financement d'aide humaine (APA, MTP, Fonds propres\*) est mutualisée par les 2 vacanciers.

**La participation financière est de 250 € par vacancier et comprend :**

- l'hébergement en pension complète, 3 séances d'Activité Physique Adaptée en Santé avec SIEL BLEU et la mise à disposition d'un véhicule Kangoo PMR pendant le séjour si besoin (sous conditions).

(\*APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie)

(\*MTP : Majoration Tierce Personne)



## Exemples de gîtes



*Gîte "La Source" à Crest*

<https://www.gites-de-france-drome.com/gite-a-crest-dans-vallee-de-la-drome-diois-26G108010.html>



*Gîte "Du Grand-père à Ucel*

<https://www.gites-de-france-ardeche.com/location-Gite-Ucel-07G325702.html>



## Contacts

- Sara CRIPPA  
sara.crippa@apf.asso.fr - 06 77 66 36 59
- Nathalie SAMBARDIER  
natahalie.sambardier@apf.asso.fr - 06 47 50 88 26
- savs-portes-les-valence@apf.asso.fr - 04 75 78 58 62



## Nos partenaires

